



CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
DE

SEANCE DU MARDI 6 DECEMBRE 2022 A 19 H

DEMI-QUARTIER

HAUTE-SAVOIE

PROCES VERBAL

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Sandrine LOMBARD-DONNET, Bertrand MARIN-LAMELLET, Adjoints, Gaspard CHATELLARD, Jean-Pierre SOCQUET, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Céline GACHET, Catherine CABROL, Jérémie MARIN, Marie-Laure GAIDDON.

EXCUSEE : Madame Muriel MORAND.

ABSENTE : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Madame Marie-Laure GAIDDON a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2022 :

1. **APPROUVE** les tarifs des frais de secours sur pistes pour la saison d'hiver 2022-2023 ;
2. **AUTORISE** l'absence de rattachement des charges et produits de fonctionnement pour les budgets de la commune, de l'eau et des bois et forêts, pour une durée de 3 années à compter de 2022 ;
3. **ADMET** en non-valeur des produits irrécouvrables sur le budget de la commune pour un montant de 457 € et sur le budget du service de l'eau pour un montant de 123.72 €, au titre de l'année 2022 ;
4. **APPROUVE** le versement d'une participation de 3 € par repas et par enfant pour le service de la restauration scolaire du collège Saint-Jean Baptiste ;
5. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de servitude de passage de canalisations d'eau potable et d'eaux usées passées entre la Commune, le SIABS et les propriétaires concernés, dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne basse tension entre Maison Neuve et La Vieille et de création de ces réseaux entre Maison Neuve et Beauregard :

Parcelles	Lieux-dits	Propriétaires
A 3817	Beauregard	Commune de Combloux
A 132 p2	Nivolet	Indivision Emonet – Bardel - Vandenwoldenberg
A 231	La Vieille	
A 232	Chemin de Beauregard	
A 233	La Vieille	

A 218	La vieille	Emile LIGEON
A 230 A 1038 A 2748 A 2754 A 2777 A2779	La Vieille Fontaine Désir Maisonneuve	Geneviève WALTER

6. **PREND** acte de la décision du conseil communautaire du 16 novembre 2022 de n'appliquer aucun partage de la taxe d'aménagement entre les communes membres de la CCPMB et la CCPMB, compte tenu du fait qu'aucun équipement attaché à des opérations d'aménagement n'a été financé par l'EPCI en 2022 et ne le sera en 2023 ;
7. **APPROUVE** l'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 74 ;
8. **PREND** connaissance des informations suivantes :
 - De la décision n° 2022-15 du 2 décembre 2022 pour la passation d'un marché avec la société ROCK de Mulhouse pour la fourniture de sel de déneigement, suite à la consultation lancée par le groupement de commande créé entre Megève, Demi-Quartier, Combloux et Praz Sur Arly ;
 - Du projet de création d'un SIVU qui aura la compétence du service public des remontées mécaniques sur le domaine skiable de Demi-Quartier, Megève et Saint-Gervais ;
 - Des actualités concernant le SIVU des Portes du Mont-Blanc : projet de dénoncer le contrat de délégation d'exploitation et de gestion du domaine skiable et de relancer un nouveau contrat ; état d'avancement des travaux de réalisation de la retenue collinaire ;
 - Du damage de la piste de ski de fond d'Odier à Vauvray par la SEM des Portes du Mont-Blanc, à compter de l'hiver 2022-2023, qui refacturera aux Communes de Megève et Demi-Quartier ;
 - De l'arrêté préfectoral qui autorise la mise en œuvre du plan de gestion de la végétation et des matériaux solides de l'Arve, sur la partie amont ;
 - De l'arrêté municipal n° 2022-85 du 10 octobre 2022 nommant Madame Céline GACHET comme correspondant -défense incendie de la Commune ;
 - De la prescription du SCOT et des débats qui seront engagés au cours de l'année 2023 ;
 - De la venue de Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville à la Mairie de Demi-Quartier le 14 octobre dernier ;
 - Des rapports d'activité de la CCPMB ;
 - Du compte rendu de la commission des sports de la CCPMB et de ses décisions d'attribution de subventions ;

- D'un différend survenu au sein du club des sports avec l'élue représentant la commune de Demi-Quartier au sein de cette association ;
- De l'organisation d'un marché de Noël aux abords de la Mairie ce dimanche 11 décembre 2022, sous l'égide de Monsieur Jean-Marc GACHET ;
- Des remerciements de Monsieur le Maire adressés à toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement de la distribution des colis de Noël à nos Aînés ;
- De remerciements pour le fleurissement des tombes à la Toussaint ;
- De remerciements suite à l'organisation du repas et du loto des Aînés ;
- De l'Etat-Civil et des autorisations d'urbanisme délivrées à la date du 6 décembre 2022
- De l'hommage rendu à Monsieur Gilles PAGET décédé le 12 octobre dernier, qui était très impliqué dans la vie publique, notamment comme Président des Anciens d'AFN ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 50

Le Maire,

Stéphane ALLARD.



Le secrétaire de séance,

Marie-Laure GAIDDON.

